



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - BP Maçon - U20 - Réalisation et mise en œuvre - Session 2017

Proposition de Correction

Brevets Professionnels - Maçon

Session : 2017

Durée : 20h00

Coefficient : 7

Correction de l'épreuve pratique

Contexte

Ce document concerne la réalisation d'un chien assis partiel d'un pavillon. Les différentes étapes se répartissent sur trois journées avec des tâches spécifiques à accomplir. Chaque étape devra être réalisée en respectant les plans et le descriptif fournis.

1. Descriptif de l'ouvrage à réaliser

- Maçonnerie d'agglomérés (Repère A) :

- Maçonnerie réalisée en BBM de 20 x 20 x 50, hourdé au mortier de ciment dosé à 300 kg/m³ de CEM II/B 32.5 R.
- Réalisation d'un trait de niveau (T.N.) à 50 cm du sol.

- Cintre surbaissé (Repère B) :

- Réalisation en briques perforées (5,5 x 10,5 x 22 cm).
- Les joints devront être creusés et lissés au mortier d'enduit clair après décoffrage.
- Les appuis doivent être encastrés d'au moins 3 cm dans la maçonnerie d'agglomérés.

- Corniche moulée (Repère D) :

- Coulage au sol avec béton CEMI/ 42,5 R dosé à 450 kg/m³.
- Utilisation d'une aiguille vibrante recommandée.
- Prévoir réservation en partie supérieure pour une panne sablière.

- Enduit Imitation pierre (Repère C) :

- Réalisation d'un dégrossi au ciment sous couche.
- Aspect taloché, joints lissés et creusés au fer à joint.

2. Proposition de planning

1ère journée (6h00) :

- Lecture du plan, découpe et assemblage du coffrage de la corniche.
- Coulage des éléments de corniche et réalisation de la réservation de charpente.
- Tracés de l'implantation au sol de l'ouvrage.

2ème journée (8h00) :

- Traçage de l'épure du cintre, découpe et assemblage du coffrage.
- Élévation de la maçonnerie d'agglomérés.
- Hourdage du linteau cintré et arase supérieure.
- Réalisation de la maçonnerie selon les instructions données.

3ème journée (6h00) :

- Décoffrage des éléments de corniche, dressage de la chaîne d'angle.
- Reconstitution du coffrage pour réutilisation.
- Nettoyage et rangement des matériaux.

3. Critères d'évaluation

La notation se base sur différents critères incluant:

- Implantation précise des ouvrages.
- Qualité de la maçonnerie, respect des dimensions et de l'équerrage.
- Fabrication et résistance des coffrages.
- Conformité des finitions d'enduit.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

Barème indicatif

- Implantation : / 20
- Maçonnerie : / 42
- Coffrage : / 30
- Enduits et finitions : / 24
- Sécurité : / 20

| Méthodologie et conseils

- **Gestion du temps** : Répartissez judicieusement les heures pour chaque tâche et assurez-vous de terminer dans les délais impartis.
- **Respect des mesures** : Toujours vérifier les dimensions au moment de la mise en œuvre pour éviter les erreurs de montage.
- **Utilisation des outils** : Parfaitement connaître et manipuler les outils de maçonnerie et de traçage est essentiel pour garantir la qualité du travail.
- **Contrôles réguliers** : Effectuez des contrôles fréquents de l'aplomb et de l'équerrage lors de l'élévation pour assurer la conformité des ouvrages.
- **Application des normes de sécurité** : Veiller à respecter les règles de sécurité au travail, y compris le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

© **FormaV EI. Tous droits réservés.**

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.